

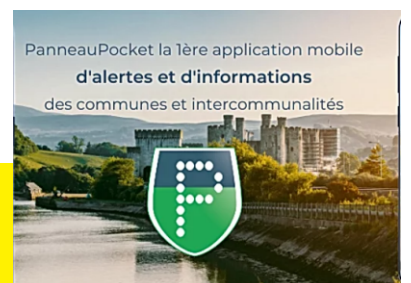
www.villefargeau.fr

Printemps / Eté

2021



La Gazette de Villefargeau





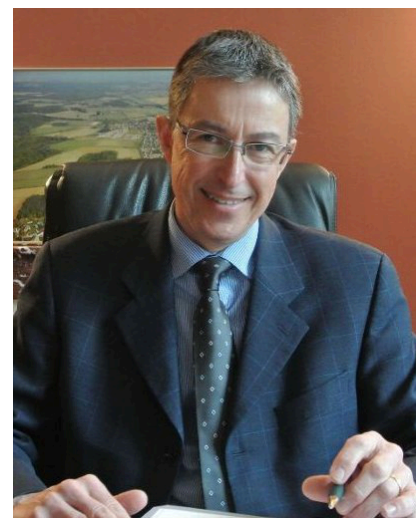
Le Mot du Maire

L'espoir

Après des mois de vie entre parenthèses, avec des contacts familiaux et sociaux cadencés par les périodes de couvre feu et de confinement, nous attendons les jours à venir avec l'espoir, non pas de vivre comme avant, mais au moins de retrouver un peu d'insouciance et de chaleur humaine.

Souhaitons que la période estivale nous permette de nous retrouver en famille, sans risque pour la santé, que dès septembre nous puissions reprendre les activités associatives qui nous font tant défaut.

Mais n'oublions pas pour autant cette pandémie et respectons encore les gestes barrières, portons le masque et faisons nous vacciner, c'est le prix à payer pour retrouver de la quiétude et de la sérénité.



Quelques informations sur la commune :

- Les travaux de la place de la mairie ont enfin débuté (après désistement suite à la covid de l'entreprise choisie fin 2019). Ces travaux entraîneront une fermeture complète de la place quelques jours, y compris pour les piétons.
- Les travaux d'assainissement du lotissement du Manoir sont en cours de réalisation.
- Les enrobés de la rue de la Forge, du Château et du Moulin (y compris les allées) se feront en août.
- Les bancs de la commune seront soit changés, soit restaurés.
- Le talus du terrain city-park sera repris à l'automne, il est nécessaire de refaire le béton soutenant les bordures. Un escalier métallique sera installé perpendiculairement à l'avenue du val de Baulche, pour permettre un accès plus direct au stade, sans déstabiliser le talus.
- La classe de CM2, y compris le bureau de la directrice sera restaurée en juillet-août (sol, peinture et isolation du plancher). L'isolation du plafond suivra.

Dans l'espoir de nous retrouver à partir de l'automne pour des moments festifs, sans trop de contraintes, je vous souhaite de profiter de l'été qui arrive.

Bien sincèrement

Pascal BARBERET

Sommaire

 La vie communale

 L'intercommunalité

 Hier et aujourd'hui

 Ecole et jeunesse

 L'environnement

 Culture et loisirs

 La vie associative

 Economie et services

 L'agenda

Bulletin municipal de la commune de Villefargeau "La Gazette de Villefargeau"

Responsable de la publication :

Pascal Barberet

Mise en page :

C. Paris, C. Portolès, S. Tromparent, C. Harnist

Comité éditorial :

C. Paris, C. Portolès, S. Tromparent, E. Noyemian, R. Belligat, C.Harnist

Maquette et impression :

NH Impression à Chevannes

Photo de couverture :

Clémence Harnist

Vignettes de couverture :

Panneau Pocket

Bulletin réalisé avec :

le logiciel libre et gratuit SCRIBUS.





La vie communale

CAUE

Les architectes du CAUE vous accompagnent dans vos projets

Vous avez un projet de construction, d'aménagement, d'extension ou de réhabilitation ? Profitez du conseil gratuit d'un architecte du CAUE de l'Yonne

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne est une association loi 1901 créée en 2010, dont la vocation est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il existe 91 associations de ce type en France. Le CAUE est doté depuis novembre 2011 d'une équipe technique prête à accompagner les habitants de l'Yonne.

Pourquoi faire appel au CAUE ?

Le CAUE apporte en amont un conseil gratuit, objectif et déconnecté de tout intérêt commercial dans divers domaines: L'architecte-conseiller du CAUE n'a pas vocation à se substituer à un professionnel (architecte ou artisan par exemple), qui sera en charge de la conception et de la réalisation du projet. Il intervient en amont pour aider le demandeur à définir un programme, préciser des objectifs et proposer des orientations d'aménagement.

8 avenue du 4^e RI
89000 AUXERRE
tél. : 03 58 43 80 33
accueil@caue89.fr
www.caue89.fr
Horaire : 9h - 12h
et 14h - 17h

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h à 13 h

Tél : 03 86 41 29 20

Service technique :

M. POMPONNE Jean-Louis
M. AGOPIAN Arnaud
M. LEMOULE Stéphane
M. ROBERT Jacky

LA MEDAILLE DE PORTE- DRAPEAU REMISE À JACKY RAGON :

La Commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée en comité restreint en raison des règles sanitaires en vigueur.

En présence de quelques conseillers municipaux, de Monsieur Cazier, président de la FNACA et de Monsieur Maragna, porte-drapeau départemental, cette cérémonie a été l'occasion, pour Jacky Ragon de recevoir, des mains de Pascal Barberet, Maire, l'insigne de porte-drapeau.

Comme l'a souligné le Maire, cette médaille est largement méritée quand on sait qu'il est porte-drapeau depuis plus de 20 ans, et qu'il a participé à la guerre d'Algérie.



Après le discours officiel, le président des anciens combattants et le maire ont déposé les gerbes au pied du monument.

Puis, après l'appel aux morts, la sonnerie aux morts, la minute de silence, la cérémonie a pris fin avec la Marseillaise.

Christine SIGONNEAU

LE CONTOURNEMENT SUD D'AUXERRE EN BONNE VOIE ?

A l'étude dans les années 2000 mais repoussée faute de financements, la déviation sud d'Auxerre est relancée depuis l'été dernier.

Le premier comité de pilotage a eu lieu le 25 août dernier.

Un diagnostic archéologique sur la future emprise du contournement, est d'ores et déjà programmé pour l'été prochain.

La procédure de dossier « loi sur l'eau », ainsi que l'inventaire faune-flore sont prévus pour débuter en avril. Selon les résultats, il faudra trouver des réductions de l'impact ou compenser cet impact s'il ne peut être réduit.

Dès le mois d'octobre, une consultation a été engagée pour désigner le futur maître d'œuvre du projet, le marché correspondant étant en cours d'attribution.

L'objectif du calendrier d'études et de financements est de permettre le démarrage des travaux principaux début 2023 pour la section d'Etat et fin 2023 pour la section département, pour une mise en circulation de la totalité des 9,9 kms en 2026.



La vie communale

Secrétariat :

Mme GRISON Christelle
Mme LEVALLOIS Madelyne

Cantine :

Mme GRONDIN Anne
Mme DUPART Marie-Jeanne

Animation périscolaire :

Mme GIFFARD Stéphanie
Mme GRONDIN Anne
Mme CHERBUIN Elodie

Ecole (Atsem) :

Mme CHERBUIN Elodie

Les haies mitoyennes

- un arbuste d'une hauteur inférieure à 2 mètres doit être planté à une distance de 0,50 mètre minimum de la limite séparative.

- un arbre d'une hauteur supérieure à 2 mètres devra être installé à une distance de 2 mètres au moins.

- les propriétaires des arbres plantés à proximité d'une limite séparative ont obligation de couper les branches qui franchissent leur terrain.

- le propriétaire d'un arbre qui tombe chez le voisin doit assumer les dégâts.

- les fruits d'une branche d'arbre appartenant à un voisin, même si celle-ci dépasse chez vous, ne vous appartiennent que s'ils sont tombés au sol.

Liste électorale

Les personnes désirant se faire inscrire peuvent le faire tout au long de l'année.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office. Nous les invitons cependant à venir en Mairie vérifier leur inscription.

Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes hommes doivent venir se faire recenser à la Mairie dans le mois de leur 16 ans. (après leur date d'anniversaire)

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de

Le projet en détail



La section sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental (reliant la RN 151 à la D965) mesure 3,6 kms. Elle sera aménagée à deux voies (route simple) avec un créneau de dépassement au milieu

Coût estimé 25 millions d'euros. Le Conseil Départemental a inscrit 2 millions d'euros au budget 2020 pour la partie études.

La section sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat (reliant la RD 606 à la RN 151) mesure 6,3 kms et comprend 6 à 7 ouvrages d'art, dont un pont courbé de grande longueur au-dessus de l'Yonne. Différents scénari de phasage sont en cours de discussion, puisque le coût non stabilisé se situe entre 70 et 140 millions d'euros selon les versions en cours de précision dans les études. L'Etat a inscrit 4 millions d'euros dans l'actuel contrat de plan Etat-Région pour les études.



Pour les adeptes de la marche et du vélo, il ne sera plus possible de traverser la déviation (actuelle D158) à la sortie du "chemin du tacot" venant d'Orgy (photo ci-contre) Les services du Conseil Départemental étudie un tracé pour remédier à ce problème.

Christine SIGONNEAU



La vie communale



demander un justificatif de recensement au Centre du Service National de DIJON;

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et de citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation .

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Défaut de recensement :

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'Etat avant l'âge de 25 ans

- de ne pouvoir être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans

Objets trouvés

Si vous avez perdu vos clefs, lunettes, bijoux, portables, gilets etc....,

pensez à vous adresser à la Mairie. Ces objets nous sont quelquefois rapportés.

Lettre d'information

Pour recevoir par mail les informations communales, vous devez vous inscrire sur le site internet de la commune www.villefargeau.fr et/ou télécharger l'application **PanneauPocket**.
Tout est gratuit.

DES PANIERS POUR REMPLACER LE REPAS DE L'AMITIE

Face aux mesures sanitaires liées à la COVID19, le repas de l'amitié offert habituellement par la municipalité à ses aînés, initialement prévu le 22 novembre, a été annulé,

Il a été remplacé par un panier gourmand pour toutes les personnes de 65 ans et plus qui en ont fait la demande par l'intermédiaire du bulletin d'inscription envoyé nominativement.

72 personnes seules et 45 couples ont bénéficié de cette offre.

Pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer en mairie pour récupérer leur colis, les membres du CCAS et les employés communaux se sont chargés de leur porter à domicile.

Bien que la convivialité n'ait pu être au rendez-vous, les nombreuses cartes de remerciements reçues en mairie nous laissent supposer que ces paniers ont satisfait beaucoup de bénéficiaires.

Espérons que nous pourrons bientôt nous retrouver pour un chaleureux repas de l'amitié.

Christine SIGONNEAU

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

(registre pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels : canicule, grand froid, pandémie...)

Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Il peut être communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination d'interventions à domicile.

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées, handicapées ou isolées.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

Si vous souhaitez vous inscrire, il vous suffit de contacter le secrétariat de mairie :

- par téléphone : [03 86 41 29 20](tel:0386412920)
- par mail : mairie.villefargeau@wanadoo.fr
- en envoyant un message par l'intermédiaire du site internet de la commune: www.villefargeau.fr

Christine SIGONNEAU

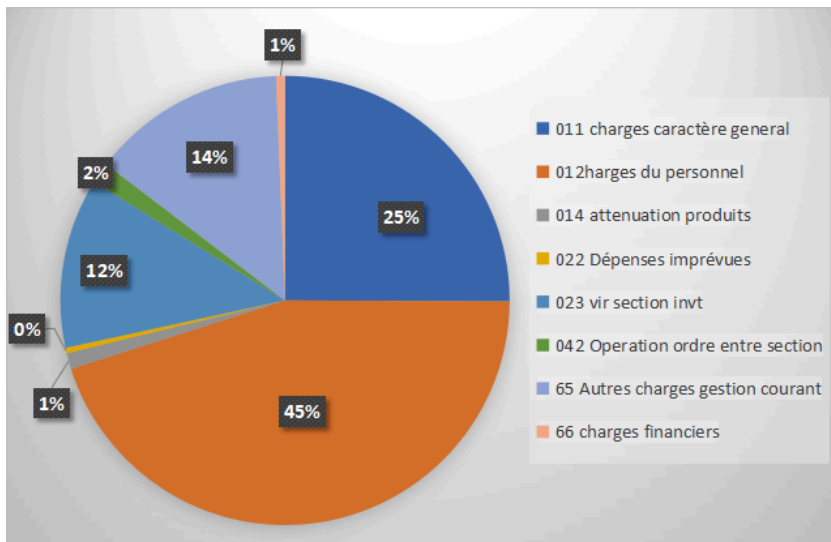


La vie communale

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement :



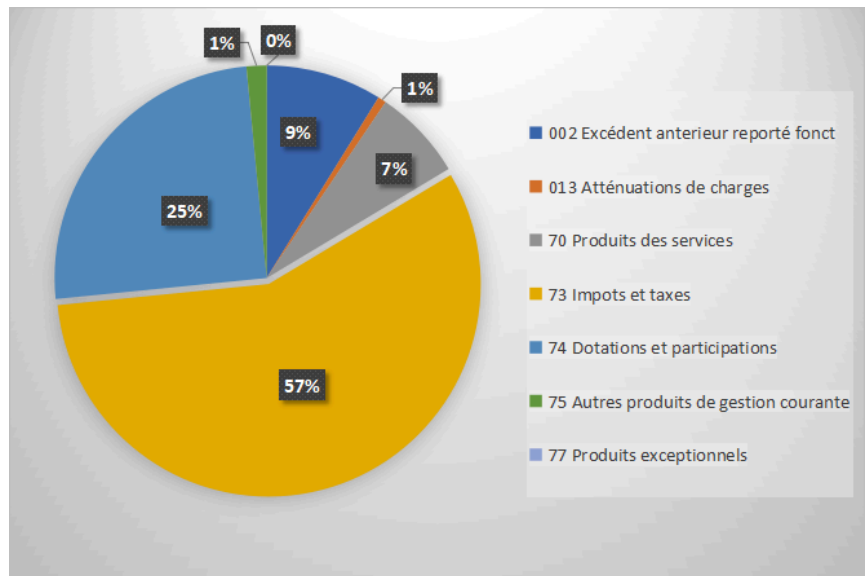
Les dépenses sont constituées par :

- les salaires du personnel municipal,
- l'entretien et la consommation des bâtiments communaux,
- les achats de matières premières et de fournitures,
- les prestations de services effectuées,
- les subventions versées aux associations
- et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes reposent principalement sur :

- les impôts communaux
- les dotations de l'Etat
- les loyers et les prestations à la population (cantine, garderie et animation des jeunes, locations de salles des fêtes, loyer des logements communaux).



Principaux projets de 2021 :

Voirie rue de la forge + allée piétonne	13 850,00
Voirie rue du Moulin, rue du château + parking	32 275,00
salle des fêtes + parking rue du moulin	
Bancs école	1 200,00
Place Mairie	52 000,00
Mise aux normes électricité	4 390,00
Informatique secrétariat	4 350,00
Salle classe CM	
+bureau directrice + salle informatique	16 908,00

Dispositif incendie Trois fontaines dont terrain 5 000 €	44 396,00
Réfection des ralentisseurs	7 000,00
Défibrillateur compris installation	2 240,00
Etuve restauration scolaire	2 975,00
Lavoir	1 500,00
Réfection toiture salle des fêtes	7 632,00





La vie communale

URBANISME: CONSEILS POUR RÉALISER VOS PROJETS



Avant d'entreprendre des travaux, quelle que soit leur nature (constructions, modifications extérieures, clôtures, piscines, abris etc....) rapprochez vous de la mairie, qui est en mesure de vous renseigner.

Vous pouvez consulter les documents à déposer en cliquant sur l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr>

Sachez que le non respect de la réglementation vous expose à un procès verbal, à une amende et à éventuellement devoir défaire votre réalisation illégale.

En respectant les règles de l'urbanisme, une Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (CERFA N° 13408*05) devra être remis en mairie (autre que celui a déposé au Centre des Finances publiques, modèle H).

Un certificat de conformité à l'achèvement des travaux vous sera délivré et par conséquent jouera sur la valeur du bien lors de sa revente.

Elisabeth NOYEMIAN



La vie communale



Informations paroissiales

VILFARGEAU fait partie du secteur paroissial de CHEVANNES, ESCAMPS, VALLAN, VILFARGEAU lui-même rattaché à la paroisse SAINTE-REINE-Auxerre Val de Baulches, qui regroupe les Hauts d'Auxerre (église Sainte-Geneviève), le secteur de Charbuy-Perrigny-Saint-Georges et notre secteur.

Depuis le 8 septembre 2018, c'est le père CANISIUS NIYONSABA qui est curé de cette paroisse. Pour le contacter, prendre rendez-vous par téléphone (07.67.89.14.23) ou par mail cniyonsaba@yahoo.fr. Il assure une permanence à la maison paroissiale des Brichères les mardis et vendredis à partir de 17h00.

Le calendrier des messes et autres célébrations est affiché tous les mois dans le panneau situé à droite de l'église, près de l'escalier d'accès au clocher.

Personnes à contacter :

Pour un baptême : Bénédicte MORIN (03 86 41 21 16 ou 06 82 95 69 37)

Pour un mariage : secrétariat de la paroisse du Val de Baulches. (06 87 01 80 56 ou secretariat.pstereine.avdb@gmail.com)

Pour des obsèques : Sophie KREBS (03 86 41 38 33)

Pour la catéchèse : Caroline MUNCK (06 20 39 19 89)

Pour tout autre renseignement concernant la vie de la paroisse, s'adresser à : Geneviève DURVILLE (03 86 41 31 75)

ETAT CIVIL

Naissances :

- YILMAZ Ilhan, née le 11 novembre 2020
- LEFEBVRE Loan Yann Sébastien, né le 25 décembre 2020
- BELLUGOU Jeanne Ghislaine Martine, née le 28 février 2021
- FAIZ Hana, née le 3 janvier 2021
- LOISEAU Mattéo Valentin Antoine, né le 10 mars 2021
- RENOUF Eva Isabelle Jade, née le 16 mars 2021



Mariages / PACS :

- SAUGET Mariline Yvette Françoise et TALACCHIA Virginie Clotilde Rose, le 17 avril 2021
- BELABAS Omar et MICHEL Brégyde Violette, le 28 novembre 2020
- PASQUIER Aymeric et BONNEAU Sandrine, le 5 décembre 2020
- LE GALL David et BELLANCOURT Muriel, le 12 janvier 2021
- HAUSNER Mathieu Ghislain Jérôme et WESTERMAYER Delphine, le 3 février 2021
- CHALLE Denis Bernard Paul et BIROT Lesly Kristale, le 15 février 2021
- SITARZ Slawomir Adrian et BOU Virginie, le 8 avril 2021

Décès :

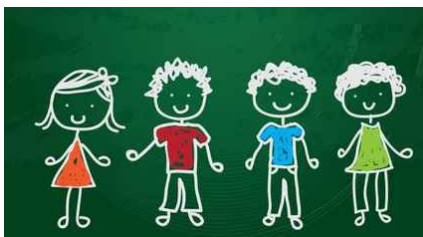
- RAVEAU Jean-Pierre, le 18 décembre 2020
- BARDIN Jean Henri, le 22 décembre 2020
- FDIDA Henri, le 23 décembre 2020
- HAULTCOEUR André, le 4 janvier 2021
- PIDOUX Emeline, le 30 mai 2021



Maison de retraite :

- DUBOIS Jeanne Baptistine Marguerite, veuve ROY le 5 décembre 2020
- GENNESSON Christiane, veuve MEUNIER le 6 décembre 2020
- VANTECOMBREUX Marie Augustine, née MAISEY le 10 décembre 2020
- LOUP Jacques Marie le 16 décembre 2020
- AUBERT Simone Lucette, veuve GUYON le 17 décembre 2020
- BERGER Germaine, née ZWERTVAEGHER le 20 décembre 2020
- FLOR DE LIS ROMEO Carmen, veuve MARQUEZ DOMINGUEZ le 22 décembre 2020
- CHANUT Monique Renée Suzanne le 25 décembre 2020
- FLÜCKIGER Marlène Renée, née HURBAULT le 12 janvier 2021
- ALLAVENA Marie Judith, née BERINI le 15 janvier 2021
- LEFÈVRE Jeannine Julienne, veuve PATIN le 29 janvier 2021
- GORGET Yolande Liliane, veuve HÉRIX le 7 avril 2021





Ecole et jeunesse



La cantine

La commune de Villefargeau a choisi "API Restauration" comme fournisseur, notamment en raison de la bonne traçabilité des produits servis.

Les repas sont préparés selon un système de liaison froide : immédiatement après la cuisson, les aliments sont refroidis en dessous de + 10°. Ils sont réchauffés sur place.

Les repas sont affichés 2 semaines à l'avance sur les panneaux d'affichage de l'école et sur le site internet de la commune.

Tarifs année scolaire 2020/2021 :

Forfait au mois pour les enfants qui mangent tous les jours :

48.65 € (repas à 3.45 €).

Repas isolé : 3.80 €.

Pour les enfants allergiques (qui amènent leur repas) :

Forfait de 21.15 € /mois.

Repas isolé à 1.50 €.

Vous pouvez régler vos factures:

- par TIPI, sur le site de la commune, à la rubrique "jeunesse/cantine".

- par chèque ou espèces au secrétariat de Mairie (chèque libellé à l'ordre de Mme le Régisseur-Mairie de Villefargeau)

- par prélèvement directement sur votre compte bancaire (dans ce cas, remplir un mandat de prélèvement que vous pouvez télécharger sur le site de la Commune ou retirer au secrétariat de Mairie)

En cas de maladie, fournir un certificat médical à la Mairie dès le début de l'absence.

FERMETURE DE CLASSE A LA RENTREE

La carte scolaire pour la rentrée de septembre 2021 dans l'Yonne a été dévoilée en mars.

La baisse démographique du département concerne également notre commune. L'école compte actuellement 5 classes et 98 élèves. Les effectifs sont en baisse depuis plusieurs années :

- 2018 / 2019 131 élèves
- 2019 / 2020 105 élèves
- 2020 / 2021 98 élèves

94 enfants sont inscrits pour l'année 2021 / 2022. Le Directeur Académique a donc décidé la suppression d'une classe.

Enseignants, parents et élus reconnaissent que les effectifs par classe (23 à 24 élèves) seront acceptables.

Christine SIGONNEAU

Horaires de l'école

matin :

- 8H20 / 8h30.....accueil

- 12H.....sortie

après midi :

- 13H50 / 14h00.....accueil

- 16H30..sortie

N° de téléphone

Directrice / classe primaire :

03 86 41 29 28

Ecole maternelle :

03 86 41 29 26

Email :

ecole.villefargeau@wanadoo.fr

Garderie

lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- garderie payante de 7h30 à 8h20

et de 16h30 à 18h30

Tarifs année scolaire 2020/2021

matin et soir :

- 25 € par mois

- 12.50 € pour un 2ème enfant

matin ou soir :

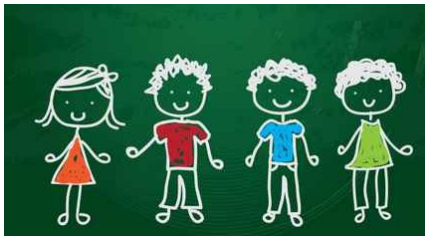
- 12.50 € par mois

- 6.25 € pour un 2ème enfant

Garderie exceptionnelle : 2 €

Tout dépassement d'horaire sera facturé 5 €.





Ecole et jeunesse



CLASSE CP - CE1 :



La classe de CP-CE1 participe à un projet alliant les compétences numériques aux compétences fondamentales de lecture-écriture et maths.

Depuis le 2 juin, deux fois par semaine, l'enseignante et la personne ressources numériques de l'Education Nationale font pratiquer une application de programmation informatique Scratch Junior aux élèves.

La programmation informatique (ce que l'on appelle « coder ») fait désormais partie de l'apprentissage. Tout comme l'écriture, la programmation aide à organiser la pensée et à exprimer ses idées.

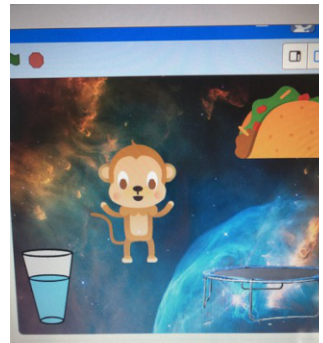
Les enfants apprennent à créer et à s'exprimer avec l'ordinateur, et pas seulement à interagir avec lui. Par là même, ils apprennent à résoudre des problèmes et concevoir des projets.

C'est aussi l'occasion de développer l'esprit de coopération entre eux.

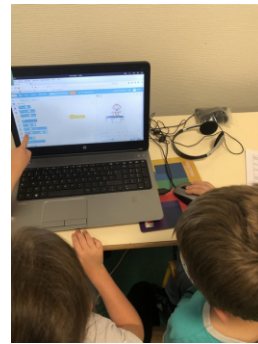
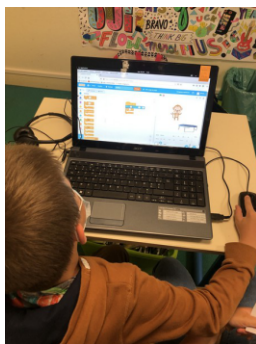
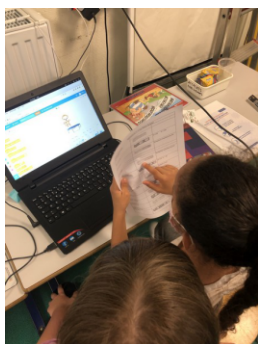
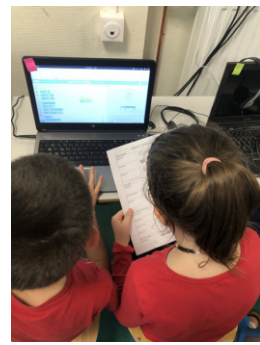
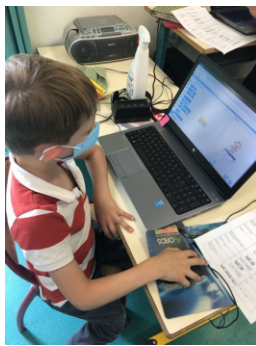
En tout cas, les enfants sont très motivés et sont partie prenante dans leurs créations. Bravo à eux !

Ce projet a été possible grâce à la municipalité qui met à disposition de l'école des ordinateurs et des tablettes ainsi qu'à Monsieur Paturot, parent d'élève qui a permis le bon fonctionnement du matériel.

L'enseignante les en remercie pleinement d'avoir permis que les élèves puissent bénéficier de ces apprentissages.



Brigitte RAMEL - SAVORET





Ecole et jeunesse



Périscolaire

Pour plus de renseignements sur l'Accueil de Loisirs, vous pouvez consulter le site de la commune: www.villefargeau.fr

L' Accueil de Loisirs fonctionne pour les 6 - 10 ans (du CP au CM2) :

- le mercredi de 7h30 à 18h30.

- pendant les vacances scolaires: chaque première semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël),

les quatre premières semaines des vacances scolaires d'été.

A la salle multisports du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour plus de renseignements, contacter Stéphanie :

Tèl: 06 84 17 50 82

OU

mail:

stefmairie.villefargeau@orange.fr

Tarifs selon le quotient familial.

CENTRE DE LOISIRS ET COVID 19

Ouvert, fermé, ouvert, le rythme d'accueil des enfants au centre de loisirs a été enrayé par l'épidémie et par le protocole sanitaire imposé : ouvert aux vacances de février, fermé pour celles d'avril.

L'effectif a été beaucoup moins important: certains parents restent méfiants face au risque de contamination et ont évité la collectivité pour leurs enfants.

C'est un véritable sentiment de frustration pour les animatrices parce qu'elles ont l'impression de devoir fournir des trésors d'imagination et de capacité d'adaptation.

Pour les adultes et les enfants, c'est masque obligatoire sur la bouche et le nez, lavages de mains fréquents, il faut éviter les jeux "de contact", il faut essayer de garder les distances même si c'est compliqué... .

L'autre changement, c'est l'accueil des parents, une seule personne dans le sas d'entrée, la convivialité est compromise.

Malgré tout, les enfants ont eu l'air heureux de leurs vacances. Le fait qu'ils soient peu nombreux les satisfait parce que les animatrices peuvent vraiment être avec eux et faire plus d'« individuel».



La neige était au rendez-vous lors des vacances d'hiver au centre de loisirs, du 8 au 12 février.

Les enfants ont pu en profiter : bonhommes de neige, balades, batailles de boules de neige... .

Ils ont également fêté carnaval en se déguisant et en brûlant Monsieur Carnaval !



Christine Sigonneau





La vie associative

Créé en 1993 le club est affilié à la fédération française de cyclotourisme.

Pratique du vélo route et VTT, sans esprit de compétition dans une ambiance conviviale.

Bureau

Président : Daniel BOUCHERON

Secrétaire : Jany ALCALDE

Trésorière : Martine ALCALDE

Vice président : Alain CHEVRY

Trésorier Adjoint : Philippe LELU

Membres : Jacques DURVILLE

Jacky SINZELLE

Contact : 03 86 41 32 29

Renseignements sur la vie du club :

Site : <http://villefargeaucylo.monsite-orange.fr>

VILLEGARDEAU CYCLO :

À vélo tout est plus beau !

Activité incontournable aujourd'hui, le vélo regroupe tous les avantages d'une activité sportive douce et accessible, et vous offre en plus le plaisir de la découverte, l'évasion et le partage de bons moments entre amis ou en famille. Notre club, affilié à la Fédération française de cyclotourisme, vous accueille pour vous faire découvrir une palette d'activités riche et variée, sans compétition et en toute convivialité ! Plus qu'un sport, la randonnée à vélo est un art de vivre !

Sur les routes et/ou sur les chemins, rejoignez-nous pour découvrir le plaisir de rouler ensemble.

Les bonnes raisons d'adhérer à notre club :



1996 dans le Morvan

- intégrer un groupe d'amis à proximité pour éviter l'isolement,
- bénéficier de conseils pour progresser et se faire plaisir,
- pouvoir rouler régulièrement sur des parcours adaptés au niveau de chacun,
- entretenir sa motivation avec des objectifs à atteindre tout en gardant sa liberté de pratique

Faire du vélo comporte de nombreux avantages, sur la santé et pour l'environnement. Mais comme pour toute activité, un minimum de préparation s'impose avant de partir. Voici quelques conseils pour une balade réussie et sans encombre.

VOTRE VÉLO :

Vérifiez avec soin le bon état de votre vélo ! Réglez correctement sa position (hauteur de selle et guidon) et la pression des pneus. Contrôlez également l'efficacité du freinage, l'état des patins et des câbles.

LES INDISPENSABLES :



Le casque, bien que non obligatoire, est fortement recommandé quelle que soit la saison ! Le gilet rétro-réfléchissant à utiliser de nuit ou par mauvaise visibilité. N'oubliez pas d'emporter lors de toutes vos sorties, un petit sac ou une sacoche avec de l'eau, une barre de céréales ou des fruits secs et une trousse de premiers secours. Pensez également à la crème solaire, si c'est une balade estivale. Et au kit de réparation comprenant au moins un outil multifonctions, une chambre à air, des rustines et une mini pompe pour rouler en toute tranquillité.

Si les conditions le permettent le club va retrouver pour la 2ème partie de saison, son activité avec de belles randonnées au programme.

Daniel BOUCHERON





ASCV :

Si les conditions sanitaires le permettent nous reprendrons l'ensemble de nos activités dès le mois de septembre.

La saison du Tennis a elle déjà reprise.



Venez nombreux nous retrouver à travers toutes nos sections.

Pour le moment, le **vide grenier** est également maintenu le **03 octobre 2021**. Bien sûr, il le sera si les conditions sanitaires le permettent.

<p>Aéromodélisme Dominique RAMILLON Tél. 03 86 41 26 69 ramillonm@wanadoo.fr</p>	<p>Musique - Théâtre Gilles CORNU gil.cornu@laposte.fr</p>	<p>Patrimoine Dominique MOREL dommor89240@yahoo.com</p>
<p>Badminton - Tennis de table Céline PARIS Tél. 06 66 92 99 42 ascv.bad@gmail.com</p>	<p>Pétanque Patrice NICOLAS Tél. 03 86 41 33 19 bibiche9@orange.fr</p>	<p>Orchestre Guy PELLETIER</p>
<p>Gym Patricia NICOLAS Tél. 03 86 41 33 19 bibiche9@orange.fr</p>	<p>Tennis Francis COLAS-ADLER Tél. 06 28 29 52 55 francis.colas-adler@wanadoo.fr</p>	<p>Qi Gong Virginie RAMEAU Tél : 06 18 45 24 62 virginie.rameau1@wanadoo.fr</p>
<p>Marche Gilberte CHARREAU Tél. 03 86 41 32 38 gilberte.charreau@hotmail.fr Monique DEWEZ Tél. 03 86 41 36 19 monique.jacquedewez@free.fr</p>	<p>Yoga Elisabeth PETITBON Tél. 06 84 17 72 52 elisannpetitbon@orange.fr</p>	
<p>Zumba Séverine TROMPARENT Tél. 03 86 41 35 37 severine.tromparent@free.fr</p>		

Le **Qi Gong** a pu poursuivre ses séances durant cette année en extérieur :

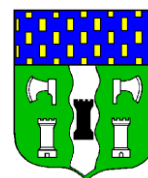
- sur un terrain prêté par Claude et Christine Simsens
- et également dans le parc du château grâce à Philippe et Thierry

Un grand merci à eux.

COMITÉ DE JUMELAGE :

La Chorale reprendra le chemin des répétitions dès septembre également.

Président du Comité de Jumelage: Gilles Cornu
contact: gil.cornu@laposte.net





L'environnement



Horaires d'ouverture de la déchetterie des Cassoires

Eté :

1er Avril au 31 Octobre

du Lundi au Vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h

Hiver :

1er Novembre au 31 Mars

du Lundi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Fermée les dimanches et jours fériés

N° de tél. de la déchetterie :
03 86 52 10 64

Les encombrants

Le ramassage des encombrants ne se fait plus systématiquement deux fois dans l'année comme précédemment. En cas de nécessité, vous pouvez dès à présent appeler la Communauté de l'Auxerrois au 03 86 18 08 20 pour prendre rendez-vous et obtenir tous les renseignements nécessaires.

Ordures ménagères

le Lundi matin avant 6h

Tri sélectif

le Jeudi tous les quinze jours avant 6h

Vous pouvez consulter le calendrier des collectes sur le site de la commune, à la rubrique "Les infos pratiques/Déchets et recyclage"

Nous vous rappelons que:

Tout brûlage de déchets verts est interdit

Contacts:

La collecte des déchets

03 86 18 08 22

Collecte des encombrants

03 86 18 09 22

Déchetteries intercommunales

03 86 18 08 23

Informations tri et compostage sur N°vert (gratuit depuis un poste fixe)

0 800 89 2000

DECHETS SAUVAGES

Depuis plusieurs semaines et avec les contraintes de restriction d'accès à la déchetterie lors des différents confinements, il a été noté un accroissement des dépôts sauvages de déchets dans les chemins de notre commune. Ces incivilités ont amené nos agents communaux à réaliser un ramassage et nettoyage de certaines zones.

Plusieurs camions ont ainsi été transportés à la déchetterie pour traitement.

Depuis le 15 mars, il n'est plus nécessaire de prendre un rendez-vous pour se rendre à la déchetterie des cassoires.

Vous trouverez ci-après ses horaires d'ouverture pour vous y rendre :

Horaires d'été (1/04 - 31/10) : du lundi au samedi 9h30-12h / 14h30-18h, le dimanche 9h-12h.

BRULAGE

La destruction par le feu de toutes matières (végétale, papier, carton...) est totalement interdite toute l'année sur tout le territoire de la commune.

Clémence HARNIST



TRI DES PILES

Vous pouvez déposer vos piles usagées dans le conteneur situé dans l'entrée de la mairie.

POUR UN TRI EFFICACE DES EMBALLAGES

- les compacter
- ne pas les laver
- ne pas les imbriquer



Economie et services



ASSISTANTES MATERNELLES



BERNARD Eliane	2 rue de la Forge	89240 VILLEFARGEAU		06 51 29 82 30	poliakof@orange.fr
EDAIM Fatima	9 rue du Château d'Eau	89240 VILLEFARGEAU	09 53 94 84 51	06 61 26 68 19	
LAVAL Isabelle	29A rue du Manoir	89240 VILLEFARGEAU	03 86 41 31 19	06 48 10 35 64	didier.laval89@orange.fr
MANDRON Magalie	23 rue de Bellevue	89240 VILLEFARGEAU	36 86 41 22 12	06 22 86 69 91	frederic.mandron@orange.fr
MASSELOT Ingrid	3 place Bekond	89240 VILLEFARGEAU	03 86 33 01 91	06 37 72 94 64	
NIMSGERN Antonia	9 rue des Champsbleaux	89240 VILLEFARGEAU	03 86 42 99 89	06 42 26 94 16	
SERVAIS Stephanie	5 rue de Bellevue	89240 VILLEFARGEAU	03 86 41 37 59	06 79 41 92 80	a-vandenplas@free.fr





Hier et aujourd'hui



LES ENFANTS DE VILLEGARDEAU MORTS POUR LA FRANCE

PARTIE 1: LE MONUMENT AUX MORTS

Dans le cadre du **100^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale**, des passionnés d'histoires, Elisabeth Petitbon, Dominique Morel, et Claude Simsen ont réalisé des recherches en collaboration avec la bibliothèque (qui accueillait une exposition-conférence sur ce thème), l'école et la mairie de Villefargeau, sur les morts pour la France indiqués sur le monument situé sur la place de l'Eglise. Voici un extrait du livret disponible à la bibliothèque qui retrace l'ensemble de leurs travaux, n'hésitez pas à aller le consulter.



Qu'est ce qu'un monument aux morts ?

« L'expression « **monument aux morts** » s'applique ici aux édifices érigés par les collectivités territoriales – le plus souvent les communes – pour **honorer la mémoire de leurs concitoyens** « morts pour la France », sauf dans les départements d'Alsace et de Moselle où pour des motifs historiques, cette notion est remplacée pour la guerre de 1914-1918 par celle de « morts à la guerre ».

S'appuyant sur l'esprit de la loi du 25 Octobre 1919, un usage s'est imposé, depuis la Première Guerre Mondiale, comme référence pour les décisions municipales en la matière : l'inscription d'un nom se justifie pleinement lorsque le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, est titulaire de la mention « **mort pour la France** » et est né ou domicilié légalement en dernier lieu dans la commune considérée. Certaines municipalités ont parfois étendu cette possibilité aux victimes dont le décès est consécutif à un fait de guerre, dès lors que les deux conditions susvisées (octroi de la « mort pour la France et lien direct avec la commune) sont respectées ». Extrait du site du Ministère des Armées.

Quid de la construction du monument aux morts de Villefargeau ?

En Janvier 1920, le Conseil Municipal de Villefargeau a décidé « **pour perpétuer le souvenir des Enfants de Villefargeau morts pour la France qu'un monument commémoratif serait élevé...** ». Une commission spécifique est alors créée et chargée de l'étude du projet.

En Avril 1922, le projet du marbrier Justin MONIN (Dissangis) est retenu pour la somme de 4 160 Francs. Le monument est érigé dans une propriété attenante à la cour de l'école publique 75 m² rachetée à M. Roy pour 500 Francs.

Le **16 Mars 1924**, le monument est enfin installé, au cours du mois suivant, le conseil va décider de l'entourer d'une bordure surmontée d'une grille. Son coût final avec la gravure des 357 lettres s'élève à 4 374.20 francs. Ce n'est qu'en décembre 1925, en vue de la préparation de l'inauguration qu'il sera prévu de l'entourer d'un grillage du côté des champs.





Hier et aujourd'hui



Quelles sont les spécificités de celui de Villefargeau ?

Un monument de type « classique » et « civique » caractérisé par son dépouillement, stèle nue, et placé dans le centre du village.

On y trouve comme symbole :

- Le **coq gaulois**, animal de combat, il représente la patrie.
- La **croix de guerre** ; c'est une médaille donnée à un soldat pour des actes de bravoure et d'héroïsme. On la rencontre souvent en relief, gravée, en relief, se détachant au sommet du monument.



- Les **palmes de la victoire** ; elles rappellent le goût pour l'antique de cette époque. Elles sont le symbole de la victoire et du sacrifice.

- Le **drapeau replié sur lui-même** (en berne) est le signe du deuil. L'étendard est un symbole fort, emprunté à «La Marseillaise ».

Qui sont les Villefargeaulais tués pendant la guerre de 14/18 ? Que faisaient-ils ? Où sont-ils morts et enterrés? Vous le saurez dans les parties 2 et 3 que vous trouverez dans les prochaines gazettes...

Clémence HARNIST





Culture et loisirs



Le tarif est de 8 € /famille/an
L'abonnement court pour un an
(de date à date)

Site : <https://biblivillefargeau.fr>

mail:
bibliotheque.villefargeau@
wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE:

mardi de 16h15 à 18h30

mercredi de 10h30 à 12h15

vendredi de 16h15 à 18h30

un samedi par mois de 10h à 12h (voir affichage et site internet)
(ceux-ci peuvent être modifiés-pour l'ouverture en période de vacances scolaires voir le site internet et l'affichage sur la porte de la bibliothèque)

Une équipe de bénévoles se mobilise pour animer la bibliothèque:

Marie-Anne DEWAELE
Geneviève DURVILLE
Marion LUZE
Dominique MERAT
Elizabeth PETITBON

et si vous êtes intéressé(e)s pour vous joindre à nous, contactez-nous.

Toute personne intéressée sera la bienvenue.

Nouveau :
catalogue en ligne et informations diverses (horaires - animations - nouveautés - fermetures exceptionnelles) sur www.biblivillefargeau.fr.

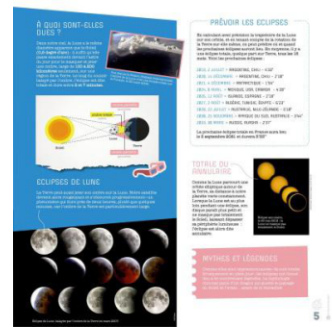
Merci à toutes les personnes qui nous ont fait don de livres.

Tous les articles et les photos sont réalisés par l'équipe de bénévoles

POURSUITE DE LA VIE DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE EN CE PREMIER SEMESTRE 2021

Les bénévoles de la bibliothèque municipale se sont relayées pour tenir toutes les permanences de ce début d'année ... vacances comprises ... et vous avez été très nombreux (ses) à venir découvrir les nouveautés ou redécouvrir d'anciennes lectures

.... Malheureusement peu d'animations, compte tenu de la situation sanitaire, ont pu être mises en œuvre – seule l'exposition « objectif lune » (prêt de la BDY (bibliothèque départementale) composée d'une dizaine de panneaux explicatifs et de nombreux livres sur ce thème s'est tenue du 22 mai au 30 juin.



et des projets pour la fin de l'année 2021

- enfin espérons que le vendredi 15 OCTOBRE le concert avec Adrien Marco Trio - Jazz

Manouche pourra enfin, après de nombreux reports, se tenir dans le cadre de la SCENE LOCALE 89 – festival « Airs de printemps ... quand les bibliothèques se la jouent » (organisé par la BDY pour le développement de la musique locale) dans la salle multi activités.

Notez la date, réservez votre soirée ... et en attendant allez les découvrir sur <https://adrienmarcotrio.com/>

et la BDY nous mettra à disposition pour les mois de novembre et décembre prochains, la valise de « Scène locale 89 » représentant la production de la scène musicale icaunaise : chanson française, jazz, blues, rock/pop, musique classique, pour les enfants contes et musique ainsi que musiques du monde.

Un départ dans l'équipe de bénévoles ...

Les bénévoles et la Municipalité ont tenu à remercier Jo Mourey (qui a quitté Villefargeau pour Auxerre) pour son engagement auprès de la bibliothèque – tenue de très nombreuses permanences, de très bon conseil pour les choix de livres – animations dans le cadre des concours « dis-moi 10 mots », de lectures-découvertes auprès des classes de l'école, et lors des journées portes ouvertes ou expositions, nuit de la lecture et ce pendant de nombreuses années.

Merci à toi Jo ... et bon vent dans ta nouvelle vie auxerroise.

Un bon d'achat chez Obliques ... pour des livres cela coulait de source ... lui a été remis.



Alors pour poursuivre nos actions et renforcer l'équipe... nous cherchons un(e) ou des Villefargeaulais(es) qui disposent de quelques heures par semaine, quinzaine ou mois, et aiment les livres, le contact, ... alors passez, parlez nous-en, prenez contact avec nous.

L'équipe de bénévoles.





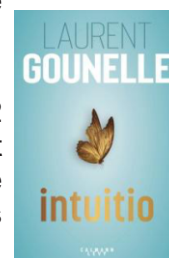
VENEZ CHOISIR VOS LECTURES PARMIS NOS NOUVEAUX ACHATS DE CE DÉBUT D'ANNÉE :



- vous êtes férus de romans policiers

Olivier TRUC «les chiens de Pasvik» l'histoire de Piera, sa vie d'un éleveur de rennes du pays Sami le long de la rivière frontière Norvège/Russie ... deux mondes s'y sont affrontés dans la guerre, maintenant ils s'observent, ils s'épient ... la frontière ? une invention d'humains. Mais les rennes eux ne la connaissent pas et c'est l'incident diplomatique...

Victor del ARBOL «par-delà la pluie» deux septuagénaires mettent le cap sur Barcelone : Miguel veut sauver sa fille des griffes d'un pervers narcissique et retrouver un amour de jeunesse, Héléna aimerait revoir son fils et reconstruire le champ de ruines que fut sa vie ... chacun sera le miroir de l'autre dans sa quête de vérité pour pouvoir refermer les blessures du passé...



Laurent GOUNELLE «intuitio» Timothy jeune auteur de polar voit se présenter à sa porte, 2 agents du FBI pour lui demander de les aider à arrêter l'homme le plus recherché du pays, il croit à une plaisanterie , puis finit par accepter leur étrange proposition : rejoindre un programme secret visant à former les intuitifs, des personnes capables d'accéder à volonté à leurs intuitions...

- vous préférez les récits sur la vie dans le Morvan d'hier par exemple :

Didier CORNAILLE «gentille Blandine» rares sont les visiteurs jusqu'à ce que de jeunes « étrangers » se prennent de passion pour les chemins du Travers qu'ils dévalent à fond la caisse sur leurs vélos tout-terrain – ils ont été accueillis par Octave dont ils égayent la solitude, mais au café du village, ça gronde .. qui sont-ils ? de quel droit s'approprient-ils les rudes collines ? ...

Lyliane MOSCA «le jardin secret de Violette» 1885 Bertin, galvacher, s'en va des mois durant avec ses bœufs pour se louer ... mais il a une idée, en tête, que sa douce épouse aille « en nourriture » chez des bourgeois à Paris, en effet les nourrices y sont choyées un an ou plus, puis rentrent avec un joli pécule.. au prix d'un lourd sacrifice : se séparer de leur enfant.

ou les thrillers sociaux dans notre monde actuel :

Florence AUBENAS «l'inconnu de la poste» le village c'est Montréal la cluse, la victime c'est CB, tuée de 28 coups de couteau dans le bureau de poste où elle travaillait, ce livre est donc l'histoire d'un crime, et il a fallu 7 ans à F Aubenas pour en reconstituer, tous les épisodes ... tous sauf un.

Tristan SAULE « Mathilde ne dit rien » La fin de la trêve hivernale approche, et Mathilde découvre que ses voisins sont menacés d'expulsion, les recours légaux n'ont rien donné. Elle n'a pas toujours été travailleuse sociale, elle porte en elle de sombres secrets, elle ne dit rien mais elle va prendre les choses en main...

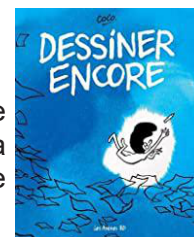
- mais aussi Amy Jo BURNS «les femmes n'ont pas d'histoire » , Jeanine CUMMINS «american dirt » , Yasmina KHADRA « pour l'amour d'Eléna », Joanes NIELSEN «les collectionneurs d'images » , Maggie O'FARRELL « Hamnet », Véronique OLMI «les évasions particulières » , Frédéric PAULIN qui clôt la trilogie Benlazar par «la fabrique de la terreur » , Valérie PERRIN «trois » , Sally ROONEY «normal people » , JC RUFIN « la princesse au petit moi »... enquête royale pour Aurel le consul





ou le dernier roman graphique :

de COCO « dessiner encore » Seule dans le cabinet du psycho-thérapeute, j'essaie de mettre des mots sur l'indicible. L'attentat terroriste du 7 janvier 2015 tourne en boucle dans ma tête. La prise d'otage. Les tirs. Le silence. Les images. Comment expliquer l'effroi ? Pourquoi est-ce que je me sens si coupable ?



- et pour les jeunes et moins jeunes d'ailleurs de la science-fiction

Nicolas TEXIER « monts et merveilles » tome 1 et 2 Londres 1937, le jeune enchanteur et son domestique, vieux soldat maure, sont recrutés par le Special Operation Service afin d'exfiltrer un savant vénitien, dont les travaux dans le domaine de l'atome risquent de bouleverser l'équilibre des forces en Europe...

Priya SHARMA « ormeshadow » des récits qui font écho à une légende familiale tenace au sujet d'un dragon endormi sous la falaise, dragon dont l'un des membres de la famille Belman, génération après génération, aurait la garde ...

Alors, si vous n'êtes pas encore adhérent(e) à la bibliothèque de Villefargeau, n'hésitez plus il y a des lectures de catégories variées (romans, policiers, BD, documentaires, pour tous les âges, des plus petits (cartonnés) aux plus âgés ... avec des livres à gros caractères pour les personnes ayant des soucis de vue, et pouvons par l'intermédiaire de la BDY réserver des livres spécialisés pour les dyslexiques, des livres audio pour les malentendants....

Et pour 8€ /an/famille, vous avez accès à la plate-forme départementale RaYonnâges : médiathèque numérique de l'Yonne, service qui permet d'accéder légalement et gratuitement à des contenus numériques en ligne (films, presse et ressources d'autoformation, de livres, de bandes-dessinées, de musique en streaming).

Une initiation au géocaching, par chrisophe PATUROT, est prévu le 10 juillet matin à la bibliothèque.





LE GÉOCACHING, UNE CHASSE AUX TRÉSORS MODERNE

Opportunité de sortir petits et grands dans la bonne humeur, le Géocaching est le jeu interactif qui saura égayer vos balades en famille.

C'est quoi le Géocaching ?

Le Géocaching est un loisir de plein air accessible à tout âges qui ressemble à une chasse aux trésors que l'on fait à l'aide d'une application dédiée sur smartphone (ou d'un GPS).

Les géocacheurs, personnes pratiquant le Géocaching, se rendent à des coordonnées GPS précises afin de trouver une boîte (appelée cache ou géocache) dissimulée.

Elles sont partout autour de nous, en ville, à la campagne, en bord de mer, cachées au creux d'une souche ou derrière un panneau...

Il y en a près de 260 000 disséminées en France. Elles permettent de découvrir des lieux incroyables, où l'on ne serait jamais allé autrement ! Leur emplacement géographique exact est indiqué sur le site internet www.geocaching.com, un site gratuit. Certaines caches sont accessibles en milieu urbain par n'importe quel piéton géocacheur, d'autres sont dans la nature et nécessitent une petite balade ou randonnée.



Le Géocaching, comment on y joue ?

1. Connectez vous au site geocaching.com pour créer un compte et consultez les caches à proximité de chez vous ou de l'endroit que vous souhaitez découvrir.

2. Installez sur votre smartphone l'application Geocaching en saisissant vos identifiants.

3. Chargez la batterie de votre smartphone, glissez un crayon dans votre poche et enfiler vos chaussures de marche, la chasse aux trésors est lancée !

4. On choisit une cache sur l'application et hop, il n'y a plus qu'à suivre le point qui apparaît sur son écran.

5. Une fois arrivé dessus, on passe en mode détective pour scruter le moindre recoin et dénicher la boîte.

6. Ça y est, vous avez découvert la fameuse cachette ! Vous trouverez dans la boîte un mini registre (le logbook) où les précédents géocacheurs ont noté leur passage. Notez votre passage en indiquant la date et votre pseudo ou le nom de votre équipe.

7. Si la cache contient un petit objet, vous pouvez repartir avec votre trouvaille en guise de souvenir à condition de la remplacer par un autre objet (porteclefs, magnet, figurine...)

8. Vous devrez bien refermer les sachets et les boites et repositionner soigneusement la cache où vous l'avez trouvé, pour les suivants.

9. Vous allez ensuite indiquer sur l'application que vous l'avez trouvée et ajouter un petit commentaire suivi de la mention « MPLC » (Merci Pour La Cache). Et si vous ne l'avez pas trouvée, vous devrez également l'indiquer.





Culture et loisirs



Un jeu à l'échelle mondiale

Les débuts du Géocaching remontent à l'an 2000, lorsqu'à l'arrivée des techniques GPS, un américain cache un premier objet dans les bois. Aujourd'hui, on compte plus de 3 millions de caches à travers le Monde, et des millions de géocacheurs.

Le géocaching à Villefargeau

Un circuit d'une dizaine de caches autour de Villefargeau vous permettra de passer un bon moment en famille. Attention, certaines sont très bien cachées et d'autres sont ingénieuses.

Christophe PATUROT

Le jargon du Geocaching

Geocache : une boîte cachée qui contient au minimum un mini registre et parfois des petits objets (les trésors).

Logbook : registre des visites qui se trouve dans une cache

MPLC : Abréviation de "Merci Pour La Cache"

Moldus : les personnes qui ignorent tout du Geocaching

PZ : le Point Zéro c'est à dire les coordonnées géographiques de la boîte

FTF (first to find) : premier à trouver une cache

DNF (did not find) : n'a pas trouvé la cache

TB (Travel Bug) : objet numéroté qui voyage de cache en cache

Event : un rassemblement de géocacheurs





Culture et loisirs



LA RECETTE DE NOTRE CUISINIER HABITUEL PHILIPPE PORTOLES :

Financiers environ 20 pièces

Ingrédients :

115gr beurre
100gr poudre d'amandes
215gr sucre glace ou à défaut sucre en poudre
80gr farine
20 gr miel
215gr blancs d'œufs

Déroulement de la recette :

- 1-Mettre à fondre le beurre coupé en parcelles jusqu'à ce qu'il devienne de couleur blonde (noisette)
- 2-Mélanger dans un saladier le sucre et la poudre d'amandes
- 3-Ajouter la farine préalablement tamisée
- 4-Ajouter le miel et les blancs d'œufs en continuant de mélanger
- 5-Incorporer le beurre « noisette » jusqu'à l'obtention d'un mélange bien lisse
- 6-Verser ce mélange dans des moules en formes de lingot ou autre
- 7-Beurrer comme votre habitude
- 8-Parsemer avant cuisson de fruits secs (amandes, noisettes, pralines roses, pistache...), de pépites de chocolat, de fruits (fraises, framboises, cassis,...) suivant vos envies et la saison,
- 9-Enfourner dans un four chaud à 180°C pendant environ 10 mn.

Bonne dégustation

Philippe PORTOLES





AGENDA :

si les conditions sanitaires le permettent

Date	Organisateur	Manifestation
02 octobre 2021	ASCV/Commune	Retraite aux flabeaux / feux d'artifices
03 octobre 2021	ASCV/Commune	Vide Grenier



Mairie de Villefargeau
2 rue de l'église
89 240 VILLEFARGEAU

Tél. : 03.86.41.29.20
Fax : 03.86.41.29.21

Horaires du secretariat de Mairie :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8 h à 13 h

Mail : mairie.villefargeau@wanadoo.fr
Site internet : www.villefargeau.fr

